

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV EUROPE ISRAEL CROISSANCE**  
**Action : FR0000280315**

CYBELE ASSET MANAGEMENT, société de gestion délégataire de la gestion financière de la SICAV EUROPE ISRAEL CROISSANCE, attire votre attention sur la modification suivante sur votre SICAV :

- Réduction du niveau minimum d'investissement sur les marchés d'actions d'Israël qui sera dorénavant de 15% de l'actif net au lieu de 30% antérieurement.

Cette modification, qui ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, entre en vigueur le 15 janvier 2024 et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Les documents réglementaires de cette SICAV sont disponibles, sur simple demande auprès de la société de gestion : CYBELE ASSET MANAGEMENT, 37 avenue des Champs Elysées - 75008 Paris, e-mail : [contact@cybele-am.fr](mailto:contact@cybele-am.fr) et sur le site <https://www.cybele-am.com> que nous vous invitons à consulter.

Dans le prolongement de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clés (DIC) de la SICAV dans laquelle vous investissez ou allez investir.